



Fiche de données de Sécurité

Produit: RITE-LOK(TM) CYANOACRYLATE SI-GEL

Page: 1/6

FDS N°:22-7548-5

Version du :2007-11-02

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit: RITE-LOK(TM) CYANOACRYLATE SI-GEL

Utilisation du produit: Colle cyanoacrylate , prise instantanée.

Code d'identification:

Identification de la société: Adresse : 3M FRANCE
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy Pontoise Cedex
Téléphone : 01.30.31.61.61
email : Toxcoordinator FR/FR-Europe/3M/US@3M-Corporate

N° d'appel d'urgence: ORFILA
Téléphone : 01.45.42.59.59

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers: CYANOACRYLATE, DANGER : colle la peau et les yeux en quelques secondes.
R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

3 INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Numéro CAS	EINECS	Pourcentage	Symboles et phrases de risque
2-cyanoacrylate d'éthyle	7085-85-0	230-391-5	80 - 90	Xi; R: 36/37/38
Silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	68611-44-9	271-893-4	5 - 10	
Polyméthacrylate de méthyle	9011-14-7		5 - 10	
Hydroquinone	123-31-9	204-617-8	< 0.1	EU-28ème Adaptation (N,Xi,Xn; R:22-Carc.Cat.3;40- 41-43-50-Muta.Cat.3;68)

Nature chimique: Voir ci-dessus.

4 PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation: Mettre la personne à l'air frais.
Si des symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: En cas de collage de la peau: tremper rapidement dans l'eau chaude et éviter l'utilisation d'une force excessive pour libérer les surfaces collées.
Si il n'est pas possible de décoller les surfaces collées , ou si les lèvres ou la bouche sont collées, consulter un médecin.Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologiste .
Ne pas forcer l'ouverture des paupières.

En cas d'ingestion: Ne pas faire vomir, sauf si recommandé par un personnel médical.
Faire boire deux verres d'eau.
Ne jamais faire absorber quelque chose à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser des agents d'extinction de classe B (agent extincteur chimique sec, dioxyde de carbone).



Fiche de données de Sécurité

Produit:

RITE-LOK(TM) CYANOACRYLATE SI-GEL

Page: 2/6

FDS N°:22-7548-5

Version du :2007-11-02

Dangers spécifiques:	Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme.
Mesures particulières d'intervention:	L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. L'eau peut être utilisée pour couvrir le feu. Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:	Se reporter aux autres sections de cette FDS pour les informations relatives aux risques physiques, aux risques pour la santé, à la protection respiratoire, à la ventilation et aux équipements de protection individuelle.
Mesures après fuite ou déversement:	En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. Evacuer de la zone dangereuse le personnel non protégé. Ventiler la zone. En cas de déversement important, ou dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Attention! un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer l'inflammation ou l'explosion des gaz ou vapeurs dans l'aire de déversement. Contenir le renversement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Récupérer les résidus contenant la solution. Mettre dans un récipient fermé. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

Méthodes de nettoyage:

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils d'utilisation:	Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon. Conserver le récipient bien fermé. Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations. Eviter le contact avec la peau. Eviter l'inhalation des vapeurs pendant la polymérisation. Eviter le contact des yeux avec les vapeurs, brouillards et pulvérisations. Eviter l'inhalation des poussières émises lors des opérations de découpe, sablage ou meulage. Pour usage professionnel/industriel uniquement. Eviter le contact avec les agents oxydants.
Ventilation:	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
Prévention des explosions:	Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes, des étincelles et autres sources d'ignition.
Conditions de stockage recommandées:	Conserver le récipient fermé en dehors de l'utilisation.
Matières incompatibles:	Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart de la lumière solaire. Stocker à l'écart des agents oxydants.



Fiche de données de Sécurité

Produit: RITE-LOK(TM) CYANOACRYLATE SI-GEL

Page: 3/6

FDS N°:22-7548-5

Version du :2007-11-02

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites de moyenne d'exposition:

Hydroquinone (CAS 123-31-9): VME = 2 mg/m³ Circulaire du 13/05/1987 - Substance cancérigène de catégorie 3 et mutagène de catégorie 3.

Protection respiratoire:

Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations.
Eviter l'inhalation des vapeurs pendant la polymérisation.
Eviter l'inhalation des poussières émises lors des opérations de découpe, sablage ou meulage.
Sélectionner l'un des équipements respiratoires approuvés suivants, en tenant compte de la concentration des contaminants dans l'atmosphère et en conformité avec la réglementation en vigueur: Demi-masque ou masque entier respiratoire à air purifié avec cartouches contre les vapeurs organiques et préfiltres contre les particules.

Protection des mains:

Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée: Polyéthylène. Elastomère fluoré (VITON).

Protection des yeux:

Eviter le contact avec les yeux.
Pour éviter le contact avec les yeux, l'équipement suivant doit être porté, seul ou combiné, suivant le cas: Porter des lunettes de sécurité avec protection latérale.
Porter des lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau et du corps:

Eviter le contact avec la peau.
Ne pas porter de gants en coton.

Ingestion:

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit.
Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.
Conserver en dehors de la portée des enfants.

Ventilation recommandée:

Fournir une extraction appropriée des émissions au poste de travail de découpe, sablage ou abrasion du produit polymérisé.
Les enceintes de polymérisation doivent être munies de ventilation extractive vers l'extérieur, ou vers un équipement adapté pour le contrôle des émissions.
Utiliser une ventilation collective et/ou une ventilation extractive locale pour limiter les expositions et/ou contrôler les émissions de vapeurs, brouillards ou aérosol.
Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire.
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition.
Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique, couleur, odeur:

Liquide transparent, odeur piquante.

pH:

non applicable

Point/intervalle d'ébullition (°C):

>= 150

Point/intervalle de fusion:

non applicable

Point d'éclair - Coupe fermée (°C):

>= 85

Température d'auto-inflammation:

non déterminé

Limites d'explosivité dans l'air:

- Inférieure (% en volume):

non déterminé

- Supérieure (% en volume):

non déterminé

Pression de vapeur (hPa):

<= 0.04 mm Hg (20 °C)

Hydrosolubilité:

nulle

Densité relative (Eau=1):

1.1



Fiche de données de Sécurité

Produit: RITE-LOK(TM) CYANOACRYLATE SI-GEL

Page: 4/6

FDS N°:22-7548-5

Version du :2007-11-02

Densité de vapeur (Air=1):	non déterminé
Composés organiques volatils (g/l):	non déterminé
Vitesse d'évaporation:	négligeable
Viscosité (mPa.s):	300 - 1000 (à 23 °C)
Teneur en matières volatiles (%):	non déterminé

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Il peut se produire une polymérisation dangereuse.
Stable.

Matières à éviter: Oxydants forts.
Eau.
Bases fortes.
Amines.
Alcools.
La chaleur.
Le produit polymérise rapidement en contact avec l'eau, les alcools, les amines et les alcalins.

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone pendant la combustion.
Dioxyde de carbone pendant la combustion.
Oxydes d'azote durant la combustion.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets en cas d'inhalation: Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.
La poussière formée pendant la découpe, l'abrasion, le sablage ou l'usinage, peut causer une irritation des voies respiratoires.

Effets en cas de contact avec la peau: Adhère rapidement avec la peau.
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursouffures, démangeaisons et dessèchement.

Effets en cas de contact avec les yeux: Colle les paupières rapidement.
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.
Les vapeurs émises pendant la cuisson peuvent provoquer une irritation des yeux.
Les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements des yeux, douleurs, larmes, vision brouillée ou floue.
La poussière formée par la découpe, le sablage, l'abrasion, ou l'usinage peut causer une irritation des yeux.

Effets en cas d'ingestion: Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Cancérogénèse: Hydroquinone (CAS 123-31-9) : classifié Cancérogène catégorie 3 et Mutagène catégorie 3, selon la 28ème ATP de la Directive 67/548/CEE.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité: Non déterminée



Fiche de données de Sécurité

Produit: RITE-LOK(TM) CYANOACRYLATE SI-GEL

Page: 5/6

FDS N°:22-7548-5

Version du :2007-11-02

Données et informations complémentaires:

Pas de données disponibles.
Etant donné la diversité des réglementations, vérifier celles qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant élimination.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit en l'état: Polymériser le produit conformément aux instructions.
Mise en décharge agréée du produit après cuisson ou polymérisation complète.
Incinérer les déchets non polymérisés dans une installation appropriée.

Déchets résultant de l'utilisation: Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.

Emballages souillés: Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.

Nomenclature des déchets: 08 04 09

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU: UN 3334

Dénomination sur documents transport:
Matière liquide réglementée
pour l'aviation n.s.a (Ester cyanoacrylique)

Groupe d'emballage:

VOIES TERRESTRES (ADR/RID) :

- Classe: Non réglementé

MARITIME (IMDG) :

- Classe: Non réglementé

AERIEN (ICAO/IATA) :

- Classe: 9

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage réglementaire: Conforme aux arrêtés du 06/01/1978, du 20/12/1991 et du 21/03/1993.
Conforme à l'arrêté du 12/10/1983 (CYANOACRYLATE).
Symbole(s)
Xi Irritant.

Contient: 2-cyanoacrylate d'éthyle.

Phrases de risque: CYANOACRYLATE, DANGER : colle la peau et les yeux en quelques secondes.
Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Conseils de prudence: Conserver hors de la portée des enfants.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Ne pas respirer les vapeurs.
Ne pas respirer les poussières.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Ne pas forcer l'ouverture des paupières si celles-ci sont collées.
Si la peau est collée, immerger immédiatement dans l'eau tiède et ne pas tenter de décoller par arrachement brusque les zones atteintes.

Tableau des maladies professionnelles:
65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.



Fiche de données de Sécurité

Produit: RITE-LOK(TM) CYANOACRYLATE SI-GEL

Page: 6/6

FDS N°:22-7548-5

Version du :2007-11-02

Informations particulières: Pour plus d'information, contactez 3M.

Remarques: Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Directive 2001/58/CE dernière adaptation de la Directive 1991/155/CE.

16 AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque mentionnées en section 2:

- R22 : Nocif en cas d'ingestion.
- R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- R40 : Effet cancérigène suspecté - Preuves insuffisantes.
- R41 : Risque de lésions oculaires graves.
- R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R68 : Possibilités d'effets irréversibles.

Raison de la réédition: Création de la fiche.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.